UNITE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE
SAINT JOSEPH - SAINT BRUNO
17 rue des Chartreux - 69283 LYON Cedex 01
Tél. 06.58.56.17.34 / 04.84.88.12.22
Email : l.flechon@sjsb.fr - Web : www.sjsb.fr/lp

Labellisé Qualiopi

SAINT JOSEPH
SAINT BRUNO

CFAB by arfa CAMPUS MARTELET

BAC PRO - Métiers du commerce et de la vente

Informations à destination de l'entreprise d'accueil pour l'établissement du contrat d'apprentissage

LE DIPLÔME

Diplôme de niveau 4

Code RNCP : **38399** – voir sur France Compétences

Code diplôme : **40031213**

Rythme : **2 jours en formation** (mardi, mercredi) / **3 jours en entreprise**

Durée de la formation : **1 350 heures** sur deux ans

Lieu de réalisation de la formation :

UFA Saint Joseph – Saint Bruno
SIRET : 923 933 410 000 14

Lycée Professionnel
17 rue des Chartreux – 69001 LYON
Ligne directe : 06 58 56 17 34

Etablissement responsable :

CFA du Beaujolais ARFA
SIRET : 303 969 596 000 38
UAI : 0692360R

105 Rue Henri Depagneux – 69400 LIMAS
Ligne directe : 04 74 68 25 32

LES MODALITÉS FINANCIÈRES DE L'APPRENTISSAGE

Coût de la formation : **0 € reste à charge pour les entreprises**. Le coût de la formation est entièrement pris en charge par l'OPCO.

Rémunération de l'apprenti : La rémunération de l'apprenti est calculée **selon l'âge et l'année du cycle de formation**. Lorsque la durée du contrat est inférieure à celle du cycle de formation, elle correspond à celle qu'il aurait perçu s'il avait accompli une durée d'apprentissage égale à ce cycle de formation.

	16 à 17 ans	18 à 20 ans
En Première	39% du SMIC soit **728,14 €**	51% du SMIC* soit **952,18 €**
En Terminale	55% du SMIC* soit **1 026,86 €**	67% du SMIC* soit **1 250,90 €**

Aide financière de l'Etat : **5 000 € d'aide pour la première année d'exécution du contrat**. *Plus d'informations au verso.*

Donc, grâce à cette aide financière de l'Etat, le recrutement d'un apprenti au cours de la première année vous revient à :

Environ 312,14 € par mois
pour un jeune de 16 à 17 ans

Environ 536,18 € par mois*
pour un jeune de 18 à 20 ans

pour la première année de son contrat

* Depuis le 1er mars 2025, le plafond d'exonération des cotisations sociales pour les apprentis est abaissé à 50% du SMIC (contre 79% auparavant). La part de rémunération supérieure à ce seuil est désormais soumise aux cotisations salariales classiques.

UNITE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE
SAINT JOSEPH - SAINT BRUNO
17 rue des Chartreux - 69283 LYON Cedex 01
Tél. 06.58.56.17.34
Email : l.flechon@sjsb.fr - Web : www.sjsb.fr/lp
Labellisé Qualiopi

SAINT JOSEPH
SAINT BRUNO

CFAB by ORFO
CAMPUS MARTELET

5 000 € d'aide à l'embauche pour un contrat d'apprentissage

En 2026, l'aide exceptionnelle aux entreprises est reconduite, pour la première année d'exécution du contrat, selon les montants suivants :

- 5 000 € pour les entreprises de moins de 250 salariés
- 2 000 € pour les entreprises de plus de 250 salariés
- 6 000 € pour les apprentis en situation de handicap

La convention de formation mandate le CFA du Beaujolais pour effectuer les démarches auprès de votre OPCO. **L'aide est versée automatiquement** par l'Agence de services et de paiement (ASP) **tous les mois pendant la première année du contrat d'apprentissage**, avant le paiement du salaire de l'apprenti.

Scannez le QR Code pour obtenir plus d'informations sur les aides à l'apprentissage.

Les atouts de l'apprentissage

- Un jeune apprenti salarié dans votre entreprise qui se forme **mardi et mercredi dans notre établissement** et est disponible **3 jours pour votre structure** ;
- Un jeune dynamique qui aura acquis **des compétences et des connaissances** approfondies de l'organisation et du fonctionnement d'une unité commerciale ;
- **Un coût moindre** pour votre entreprise qui formera le jeune apprenti, grâce à **une aide financière de l'Etat**.

Les raisons de recruter un apprenti de l'UFA Saint Joseph – Saint Bruno

- Le sérieux de notre UFA dans un lycée professionnel privé, membre d'un grand centre scolaire réputé, avec un taux de réussite au baccalauréat professionnel « Métiers du Commerce et de la Vente » proche des 100 % chaque année **(92 % de réussite pour les apprentis à la session 2026)** ;
- **Des formateurs compétents et passionnés**, issus des secteurs de la vente et du commerce et riches d'une grande expérience professionnelle ;
- **Des interlocuteurs qualifiés** qui vous accompagnent dès la mise en place du contrat d'apprentissage et tout au long de la formation du jeune.